



## CERTIFICATION

- **Composante 1** : Présentation devant un jury de professionnels du dossier réalisé pendant la formation.
- **Composante 2** : Étude de situation à l'oral.
- **Commission d'attribution.**

## MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Plan de développement des compétences pour les salariés de la branche du particulier employeur (assistant maternel en activité).
- CPF, AIF.

## TARIF DE RÉFÉRENCE

- Nous consulter

# CONTACTS

## GRETA du Limousin

Virginie VERNOIS

Conseillère en Formation Professionnelle

Tél : 06 07 91 91 86

[virginie.vernois@ac-limoges.fr](mailto:virginie.vernois@ac-limoges.fr)

Claire VERNAT

Coordonnatrice

Tél : 06 37 53 70 02

[claire.vernat@ac-limoges.fr](mailto:claire.vernat@ac-limoges.fr)

Vous souhaitez en savoir plus ?

Accédez au site et aux vidéos métiers en flashant le QR Code ci-dessous :



## CQP

# Travailler en Maison d'Assistant Maternel

CORRÈZE



## OBJECTIFS

À l'issue de la formation vous serez capable de :

- Conduire un projet de création d'une MAM.
- Définir des actions de pérennisation.
- Organiser le travail et la communication en équipe.
- Accompagner les enfants dans une MAM.

## PUBLIC

Vous êtes :

- Assistant maternel.
- Professionnel de la petite enfance.
- En reconversion professionnelle.

Et vous envisagez de créer ou de rejoindre une MAM.

Vous souhaitez :

- Élargir vos compétences et valoriser votre métier.
- Solidifier et enrichir votre projet avec des connaissances réglementaires, financières et pédagogiques.
- Personnaliser le projet d'accueil.
- Envisager votre métier d'assistant maternel dans un environnement différent et en équipe.



## LA FORMATION PROPOSÉE

**PROGRAMME :**

**Création et pérennisation de la MAM.**

Durée : 56 heures + 1 heure d'évaluation.

4 modules :

- Spécificités et fondamentaux d'une MAM.
- Démarches d'études de besoins à la création d'une MAM.
- Réglementations d'une MAM.
- Gestion financière et plan de communication d'une MAM.

**Travail en équipe et accompagnement d'un groupe d'enfants.**

Durée : 42 heures + 1 heure d'évaluation.

2 modules :

- Communication et organisation en équipe en MAM.
- Accompagnement des enfants en MAM.

**Module accompagnement à la certification** : 14 heures.

**Module bureautique** : 14 heures.

**Immersion (stage)** : 35 heures.

**DURÉE TOTALE** :

Parcours minimum de 161 heures + 2 heures de certification.



## MODALITÉS DE FORMATION

- Un parcours de formation qui alterne des apports théoriques et du travail personnel de construction du projet de création d'une MAM.
- Une formation en centre et à distance pour plus de souplesse.
- Un suivi individualisé pendant la formation.

*Il est conseillé de suivre la formation en amont de la demande d'agrément pour vous accompagner dans l'élaboration de votre projet.*

